

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17^{ème}
Nom de site		Numéro	T10586
Adresse du site	327, rue St Martin	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Bailleur privé Foncière ADP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G, et de 3 antennes inactives		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/03/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/11/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/01/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et ajout de 3 antennes en réserve, avec des antennes orientées vers les azimuts 0/120/240°		
Distance des ouvrants	4m	Tilts (degrés)	4 à 10°
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à modifier les 3 antennes panneaux existantes pour accueillir une nouvelle fréquence et à ajouter 3 antennes en réserve.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied de la fausse cheminée, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	31.64m

Date :

Conformité du dossier

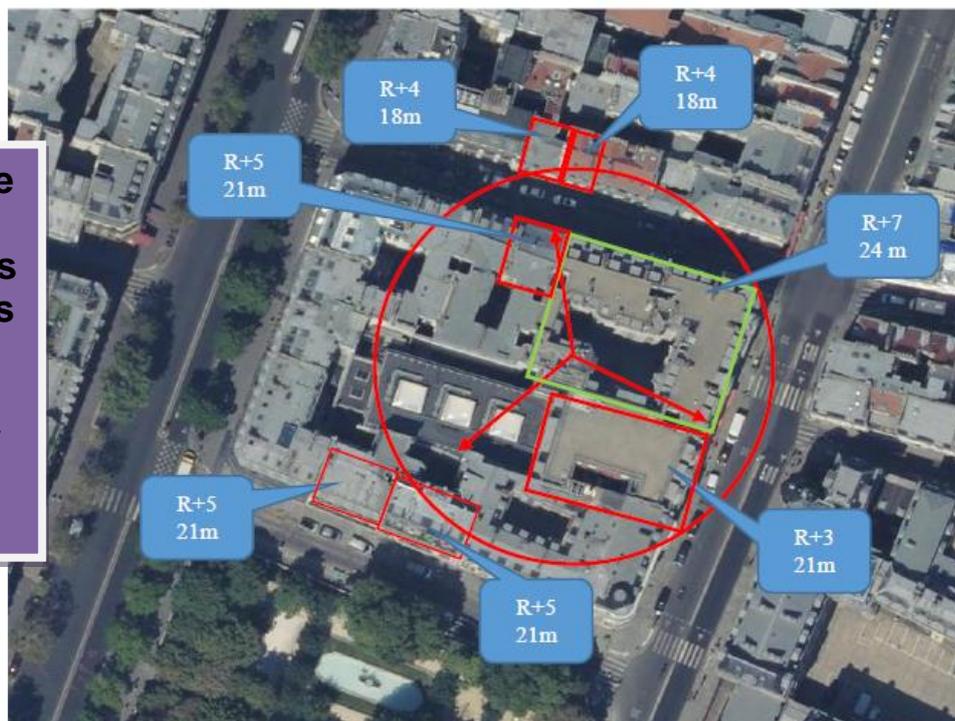
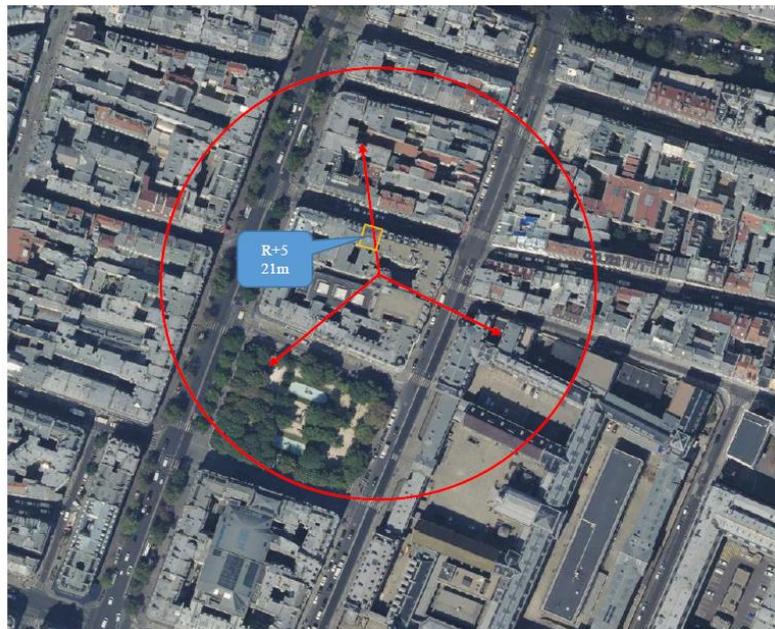
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ACCUEIL JEUNES ENFANTS	75 RUE NOTRE DAME DE NAZARETH	R+5	oui	70m	2.35 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

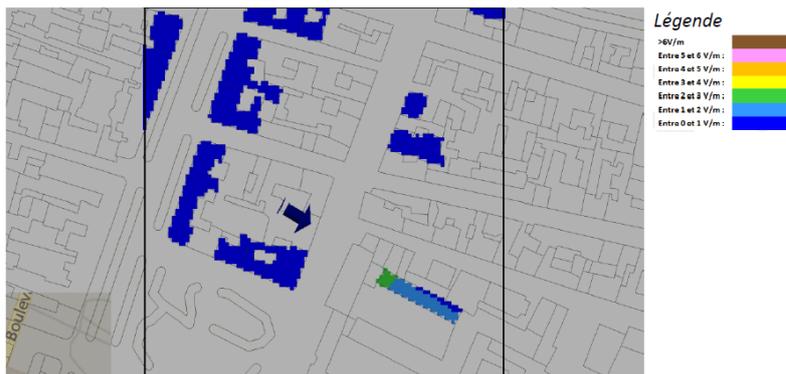
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	25.5 m

Vue des Antennes Avant/Après



Etat projeté :

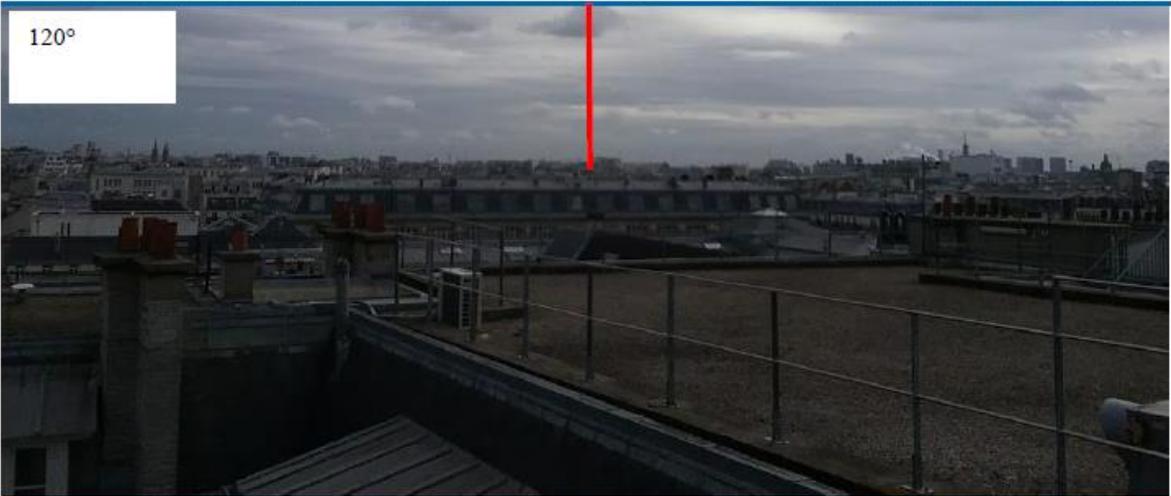


Vue des Azimuts

0°



120°



240°

